

Paris, le 13 octobre 2009

FLASH INFO

**Le Groupe Agrica désigné pour gérer les nouveaux régimes de prévoyance et de complémentaire santé des salariés non cadres de la production agricole dans les Bouches-du-Rhône, le Gard et les Alpes de Haute-Provence.**

**Groupe de protection sociale complémentaire du monde agricole, Agrica a été désigné par les partenaires sociaux pour gérer le régime de prévoyance des salariés non cadres du Gard et des Alpes de Haute Provence et offrir une complémentaire santé aux salariés non cadres des Bouches-du-Rhône.**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, 4 000 salariés dans le département du Gard et 1 000 salariés dans les Alpes de Haute Provence bénéficieront de garanties prévoyance renforcées (incapacité, invalidité, décès). Dans les Bouches du Rhône, ce sont 3 500 salariés qui disposeront d'une complémentaire santé pour une meilleure prise en charge des frais de soins. Les salariés concernés sont notamment issus des secteurs de la viticulture, de l'arboriculture, du maraîchage, des cultures spécialisées et des CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole).

Des négociations sont également en cours dans le Vaucluse afin de renforcer les régimes de prévoyance et de santé des salariés non cadres de la production agricole.

A l'occasion du Salon MIFFEL à Avignon, les conseillers du Groupe AGRICA seront présents pour répondre à toutes les questions des salariés et des employeurs :

*Du 13 au 15 octobre 2009  
Hall A - Allée C - Stand n° 203*

**Agir pour améliorer le quotidien de la production agricole**

*« La vocation d'Agrica est depuis toujours de faire progresser la protection sociale des salariés du monde agricole. Nous nous félicitons de l'avancée sociale que représente cet accord dans le monde agricole des Bouches-du-Rhône. En offrant aux salariés agricoles une protection sociale complémentaire renforcée, les partenaires sociaux permettent une égalité de traitement avec d'autres secteurs d'activité et créent ainsi un facteur d'attractivité pour les métiers de l'agriculture » souligne Marcel Jamet, Directeur général du Groupe Agrica.*

**À PROPOS DU GROUPE AGRICA**

*Le Groupe Agrica est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés du monde agricole en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 800 000 retraités à ce jour et 1,4 million de cotisants dans plus de 156 000 entreprises, le Groupe AGRICA fait partie des groupes majeurs de la protection sociale. Les entreprises clientes d'Agrica appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production agricole, les coopératives agricoles et les services (Crédit Agricole, Groupama, Mutualité Sociale Agricole, etc...).*

[www.groupagric.com](http://www.groupagric.com)

**CONTACTS PRESSE**

Dorothee Bompont / Anne Bolufer  
groupagric@opinionvalley.com  
Tél. : 01 44 88 44 90